



PROJET PÉDAGOGIQUE CENTRE MILLE LOISIRS DE LA SEVENNE

Centre 1000 Loisirs
242 rue des Allobroges 38200 Luzinay
04 74 57 41 74
<http://centremilleloisirs.fr>

octobre 2018

SOMMAIRE

Cadre de vie	p 3
Objectifs	p 5
Préparation des animations	p 7
Présentation du fonctionnement	p 10
Règles d'or pour les animateurs	p 12
Evaluation	p 15
Conclusion	p 16

CADRE DE VIE

Présentation de l'Accueil de Loisirs : L'accueil de loisirs centre mille loisirs à Luzinay, mis en place par les municipalité de Chuzelles, Luzinay, Villette de Vienne, Serpaize et Seyssuel, est géré par l'association « centre mille loisirs » depuis 1990 en intercommunalité.

Il peut accueillir jusqu'à 150 enfants : 90 enfants de plus de 6 ans et 60 enfants de moins de 6 ans. L'accueil est ouvert tous les mercredis ainsi que les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Il est à noter que le centre de loisirs est fermé en août 3 semaines et une semaine aux vacances de Noël.

Les délais d'inscription sont trois semaines pour les vacances scolaires, les mercredis elles sont planifiées par trimestre ou à l'année, en ligne logiciel AIGA au permanence au centre de loisirs,

Les parents sont informés par mails, réseaux sociaux, informations distribuées dans toutes les écoles de la sévenne (5 écoles) panneaux d'information des mairies, bulletin municipal et flash infos des mairies,

L'accueil de loisirs accueille les enfants dès leur scolarisation jusqu'à 17 ans sur quatre groupes d'âges :

- Les maternelles : 3/5 ans
- Les petits : 6/8 ans
- Les moyens : 8/9 ans
- Les grands : 10/17 ans

Description des lieux

L'accueil de loisirs, situé sur la commune de Luzinay, a été construit en intercommunalité et est structuré dans un grand bâtiment de 350 m².

Un autre bâtiment accolé et appartenant à la commune de Luzinay est partagé avec le centre de loisirs (grande salle de motricité).

Un bâtiment pour chaque groupe d'âge. Tous les bâtiments sont dotés de sanitaires. Ces espaces fermés, clôturés garantissent la sécurité physique, morale et affective des enfants par leur aménagement, par leur utilisation et par un affichage organisé. Il est à noter que le bâtiment des grands (Annexe école Luzinay) est ouvert selon le nombre d'enfants accueillis dans cette tranche d'âges. S'ils sont moins de 12 grands, ces derniers sont regroupés avec le groupe des moyens.

A l'intérieur du bâtiment, se trouvent le bureau de la direction, de la comptabilité, l'infirmerie, un local pour le matériel d'entretien et de rangement, la cuisine, la salle des animateurs et une salles de restauration.

Restaurant scolaire et salle de motricité de l'école de Luzinay sont mis à disposition

par la mairie de Luzinay. Les 4 autres communes contribuent à leur utilisation. La mutualisation de ces locaux est soumise à une charte d'utilisation et d'occupation signée par les différentes mairies.

Le bâtiment de la maternelle dispose d'un dortoir.

Ces bâtiments sont soumis à une visite de la Direction de la Protection Maternelle Infantile de l'Isère et des services de sécurité qui émettent un avis quant à l'accueil d'enfants de moins de 6 ans et au fonctionnement de l'accueil de loisirs. De même, une organisation spécifique pour ce groupe d'âges est mise en place par l'équipe d'animation. L'accueil possède aussi une annexe qui permet le stockage de matériel volumineux : vélos, matériels pour l'été.

A cela s'ajoute un environnement extérieur favorable à la pratique des activités extérieures : forêt, terrains, espaces de jeux, équipements sportifs pour chaque tranche d'âges.

Le Centre 1000 loisirs et la commune de Serpaize collaborent dans le cadre du PEDT-Plan mercredi. Nous adaptons les mêmes objectifs, mutualisant le personnel et d'autres moyens. L'équipe d'animation du périscolaire de Serpaize est un partenaire privilégié.

OBJECTIFS

Pour que l'enfant devienne grand, il doit développer son autonomie :

- En l'impliquant dans les tâches quotidiennes
- En mettant à disposition du matériel
- En le laissant prendre des initiatives
- En lui laissant le choix des activités

Il faut développer ses capacités physiques, sensorielles et intellectuelles :

- En proposant un large choix d'activité diversifiée, adaptée et variée, et sportives
- En testant et expérimentant le monde dans lequel il vit
- En favorisant les apprentissages de façon ludique
- En développant sa personnalité, sa curiosité et sa créativité

Il faut qu'il se sente en sécurité :

- En favorisant l'affichage et le fléchage avec des repères spatio-temporels
- En mettant en place différents moyens de valorisation
- En ayant des règles communes
- En étant à l'écoute
- En prenant en compte les besoins et les possibilités de chacun
- En créant des espaces conviviaux, sécurisants et chaleureux
- En privilégiant la sécurité physique : trousse pharmacie, fiche de sortie, connaissance des procédures de sécurité et d'évacuation...

Il faut susciter son imaginaire et sa créativité :

- En donnant une place importante à la parole et au choix des activités, le matin dans des temps « bâton de paroles »
- en apportant notre aide dans l'activité
- en montrant des réalisations pour leur donner envie de créer, inciter à faire, à délirer sur un projet

Il faut développer des valeurs citoyennes en terme de respect et d'acceptation, des autres et des lieux :

- En créant un cadre
- En privilégiant les notions de respect (des autres et du matériel) et de liberté
- En luttant contre les discriminations en tout genre
- En inculquant des notions de politesse, de tolérance
- En luttant contre les incivilités
- En proposant des temps de bilan et de préparation et en mettant en place des temps d'expression

Il faut l'initier à l'écologie :

- En désignant sur la base du volontariat des ambassadeurs : lumière, compost
- En responsabilisant sur des gestes écologiques (tri des verres, du plastique, cartons)
- En proposant des activités pensées sous une optique écologique : matériaux de récupération, marche à pied (action non polluante)...
- En favorisant le tri des déchets alimentaires avec des visuels

Pour que l'enfant s'amuse, l'environnement doit être propice :

- En aménageant les espaces, autonomie chez les moyens/grands, aménagement personnalisé
- En adaptant les activités en fonction du rythme des enfants
- se construire en s'amusant et développer l'imaginaire

Il faut le faire jouer, jouer avec, laisser jouer et lui donner à jouer :

- En proposant un programme d'activités clair
- En recherchant des activités nouvelles
- En éveillant la curiosité et l'imaginaire
- En proposant des temps libre
- En proposant des activités ludiques, riches et épanouissantes
- En transmettant un savoir pour permettre un réinvestissement autonome
- En modifiant et adaptant les activités quand on voit que les enfants ne sont pas intéressés

PRÉPARATION DES ANIMATIONS

➤ Les projets d'animation

Ils donnent du sens aux activités proposées dans le planning. Ainsi, trois éléments indispensables doivent apparaître :

- le thème abordé,
- Le centre différencie les activités des maternelles par des programmations très différentes
- les objectifs : que veut-on apprendre aux enfants en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être,
- le planning avec les activités qui permettront de remplir nos objectifs.

Les activités doivent durer de 20mn pour les plus petits à 1h pour les plus grands (sauf exceptions). L'idéal est d'organiser une activité calme et une activité dynamique par demi-journée.

➤ La fiche de séance

Elle prépare et cadre son activité sans rien oublier. Quelle que soit la forme, le fond reste toujours le même :

- le nom de l'activité,
- l'âge des enfants
- le nombre
- le temps de l'activité
- le matériel nécessaire
- le lieu
- les objectifs
- le déroulement (jeux, étapes de l'activité manuelle, étapes de l'activité cuisine...)
- les règles de sécurité
- la case bilan

Les activités :

Nous proposons différents domaines d'activités afin de proposer un large choix aux enfants et de diversifier l'existant en dynamisant nos pratiques. Nos activités sont orientées vers le jeu en général, les réalisations d'art plastique et les jeux sportifs. Notre trame pédagogique est fondée sur la méthode Montessori. Au-delà de l'éducation à la maternelle, il s'agit de changer sa façon de faire, de favoriser l'autonomie de l'enfant et surtout le choix des activités. Chacun est libre d'évoluer selon son propre rythme. L'approche Montessori est avant tout un état d'esprit qui veille à respecter l'intérêt de l'enfant et l'épanouissement de sa personnalité.

Afin de préparer au mieux les sessions, une réunion est programmée par l'équipe

d'animation en amont de celles-ci afin de travailler sur les plannings, les fiches d'activités, les prototypes et sur les projets qui peuvent être élaborés.

Un comité pédagogique regroupant les enseignantes des 5 communes et des parents d'élèves se réuniront chaque trimestre.

Nous ajoutons à ce groupe de travail le périscolaire de la commune de Serpaize avec qui nous collaborons sur des projets pédagogiques.

Les activités proposées peuvent être répertoriées de la manière suivante :

- le jeu sous plusieurs déclinaisons : jeux sportifs, jeux extérieurs, jeux de société, grands jeux, jeux de construction...
- les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, corporelles
- les activités autour de la nature
- les activités physiques et sportives
- les activités scientifiques
- les activités multimédia
- les sorties : piscine, ludothèque, cinéma, spectacle, attractions ludiques...

Il est à savoir que pour la session d'été, nous organisons des sorties à la journée. Elles sont hebdomadaires pour chaque groupe. Par exemple : sortie ferme, parc d'attraction, laser game... nous utilisons la même compagnie de cars depuis 20 ans.

Nous proposons en parallèle d'autres services aux familles sur les sessions d'été :

- Le groupe spécial sport : dispositif réservé aux enfants de 10 à 14 ans. Les activités proposées sont orientées vers les Activités Physiques et Sportives. Les objectifs restent les mêmes que ceux développés sur l'accueil de loisirs.
- Les camps : dispositif proposé aux enfants à partir de 8 ans. Les départs se font à la semaine du lundi au vendredi. Deux animateurs permanents et un animateur référent du groupe qui part assurent l'organisation de ces camps. Ce dispositif possède un projet pédagogique propre selon les thématiques abordées mais les objectifs généraux restent rattachés à ceux de l'accueil de loisirs.

La tarification est progressive et élaborée avec la CAF.

Les partenaires :

L'accueil de loisirs met en place un partenariat avec différents services et structures :

- la ludothèque
- la piscine
- les enseignantes des 5 écoles
- des parents d'élèves

Le matériel pédagogique :

L'accueil dispose d'un matériel de base important mais qui est complété au vu des types d'activités proposées. Nous veillons à ce que la structure soit bien équipée afin

de privilégier le travail des animateurs. Un document recense le matériel disponible. De nombreux ouvrages pédagogiques disponibles facilitent aussi le travail de préparation des activités. Les animateurs sont formés aux jeux par POISSON D'AVRIL à Vienne.

L'équipe de direction et d'animation :

La direction a pour missions :

- d'être responsable du fonctionnement et de l'organisation de la structure
- d'assurer la gestion matérielle, administrative et financière
- de développer et maintenir les relations avec les différents partenaires (CAF, mairies...)
- de développer et maintenir les relations avec les familles
- de gérer et animer l'équipe d'animation
- de garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et veiller à son respect
- d'organiser la formation des animateurs, le suivi et la validation des stages

Les animateurs, quant à eux, ont pour missions :

- de s'engager à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe
- de préparer les activités, leur mise en place, le rangement
- d'accueillir les enfants
- de connaître les particularités de chaque enfant
- d'animer les différents moments de la journée en prenant en compte le développement de l'enfant
- d'assurer la surveillance des enfants hors temps d'animation (repas, temps libre, temps d'accueil, transports)
- de veiller aux règles d'hygiène
- de garantir la sécurité physique et affective de chaque enfant et le respect des lieux et du matériel, ainsi que l'application des règles de vie
- de favoriser le lien avec les familles
- de participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan

Il est à noter qu'une équipe d'entretien réalise le nettoyage des locaux deux fois par semaine.

PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT

Les horaires : L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h20. Il faut savoir que le mercredi, les enfants ont la possibilité d'être inscrit à la demi-journée (le matin ou l'après-midi), à la journée avec repas.

L'organisation de la journée se passe de la manière suivante :

Journée type :

Horaires	De 3 à 5 ans	Horaires	De 6 à 7 ans	Horaires	De 8 à 17 ans
	Vacances		Vacances		Vacances
7h25	Arrivée des animateurs	7h25	Arrivée des animateurs	7h25	Arrivée des animateurs
7h30	Accueil échelonné	7h30	Accueil échelonné	7h30	Accueil échelonné
8h45	Rangement de l'accueil	8h45	Rangement de l'accueil	8h45	Rangement de l'accueil
9h	Appel, rappel des règles de vie, présentation de la journée	9h	Appel, rappel des règles de vie, présentation de la journée	9h	Appel, rappel des règles de vie, présentation de la journée
9h30	Activité 1	9h15	Activité 1	9h15	Activité 1
10h15	Activité 2	10h30	activité 2	10h30	activité 2
11h	Temps en commun (repos, échanges, lecture, chansons, lavage des mains...)	11h30	Arrivée des enfants en demi-journée Temps en commun (échanges, lavage des mains...)	11h30	Arrivée des enfants en demi-journée Temps en commun (échanges, lavage des mains...)
11h30	Arrivée des enfants en demi-journée	11h45	Repas	12h	Repas
11h45	Repas				
13h	Temps calme Sieste	13h	Temps calme jeux de société, lecture	13h	Temps calme jeux de société, lecture
13h30	Arrivée ou départ des enfants en demi-journée	13h30	Arrivée ou départ des enfants en demi-journée	13h30	Arrivée ou départ des enfants en demi-journée
14h	Activité	14h	Activité	14h	Activité
16h	Goûter	16h	Goûter	16h	Goûter
16h30	Temps en commun (échanges, lecture, chansons, détente...)	16h30	Temps en commun (échanges, retours sur la journée...)	16h30	Temps en commun (échanges, retours sur la journée...)
16h45	Départ échelonné	16h45	Départ échelonné	16h45	Départ échelonné
18h20	Fin de journée	18h20	Fin de journée	18h20	Fin de journée

RÈGLES D'OR POUR LES ANIMATEURS

Les temps d'accueils du matin et du soir	<ul style="list-style-type: none"> - Installer des jeux calmes sur les tables, - aller au devant des parents, - jouer avec les enfants.
Les toilettes	<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer un groupe de 5 ou 6 enfants en même temps avec un animateur, - vérifier qu'ils se lavent les mains après, - prendre le temps de leur expliquer.
Les activités manuelles	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer le matériel et installer la salle AVANT, - demander à la direction avant de prendre le matériel pour votre activité, - présenter un modèle pour leur montrer le rendu (donner envie), - expliquer les règles d'utilisation du matériel (peinture, pinceau, ciseaux...), - faire participer les enfants au rangement de l'activité et au nettoyage.
Les activités « cuisine »	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer le matériel et installer la salle AVANT, - laver les mains des enfants, - protéger les tables et les enfants (tabliers) - présenter une recette, visuelle pour les plus petits et écrite pour les plus grands, - expliquer clairement les règles d'utilisation du matériel, - faire participer les enfants au rangement de l'activité et au nettoyage.
Les activités sportives	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer le matériel et penser à prendre une trousse à pharmacie, - donner et faire respecter les consignes de sécurité, - proposer des séances construites (échauffement, jeux autour du sport, match, retour au calme), - compter le matériel en le prenant, et compter le matériel en le rangeant, - prendre le bon matériel pour la bonne activité. - Les activités « nature »
Les repas	<ul style="list-style-type: none"> - Faire passer les enfants aux toilettes et se laver les mains, - les animateurs mangent avec les enfants (1 animateur par table), - désigner des responsables de tables pour garantir le silence, remplir le pot à eau et le pain, débarrassage des tables, le nettoyage (cf. feuille tableau de service), - à la fin du repas, regrouper les assiettes, couverts et verres en bordure de table et ramasser les miettes, - arriver et repartir en silence de la cantine.
Les temps calmes	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des jeux calmes (lecture, jeux de société, dessin...), - jouer avec eux.
La pause « animateurs »	<ul style="list-style-type: none"> - S'organiser par tranche d'âge (20 min chacun), - mettre les mégots de cigarette dans les poubelles et bien évidemment ne pas fumer devant les enfants, - quand vous buvez un café, vous devez laver vos tasses et ne pas oublier d'éteindre la cafetière.
Le rangement	<ul style="list-style-type: none"> - Ranger les activités faites dans la journée avec les enfants (matériel à sa place dans la réserve, laver correctement les pinceaux...). En cas de détérioration du matériel, il sera décompté aux animateurs, - ranger les salles à chaque fin de journée.
Le goûter	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer les mains des enfants, - nettoyer les tables ou les couvrir, - nettoyer les plateaux à la fin.

Les réunions	<ul style="list-style-type: none"> - Être présent obligatoirement à la réunion hebdomadaire, - Exposer les difficultés rencontrées afin de pouvoir trouver une solution (enfants difficiles, planning, difficultés dans une activité...)
---------------------	--

Le repas :

Le repas est pris entre 11h30 et 13h et le goûter entre 16h15 et 16h45.

Ce moment doit être considéré comme un moment convivial. Chacun est invité à goûter les aliments, les enfants ne sont pas forcés. Afin de responsabiliser les enfants, ils participent à la mise en place des tables, ils aident à débarrasser les tables.

L'équipe d'animation souhaite que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré).

La fabrication des repas est assurée par un traiteur disposant d'un agrément.

Les repas nous sont livrés vers 11h30 en liaison chaude.

Les enfants, à partir du groupe des Petits, peuvent se servir eux-mêmes afin de prendre conscience de leur place au sein d'un groupe. Ils mangent ce qu'ils se sont servis. Il vaut mieux alors se servir plusieurs fois qu'une seule fois en grande quantité.

En fin de repas, une organisation spécifique est mise en place : les enfants débarrassent leur table en mettant d'un côté les déchets et de l'autre les ustensiles utilisés (verres, couteaux, fourchettes, cuillères, assiettes...).

Les salles de restauration sont organisées pour accueillir d'un côté les plus petits et de l'autre, les plus grands avec du mobilier adapté. Les tables accueillent de quatre à six personnes. Le goûter est préparé vers 15h30 par la direction et distribué dans les salles d'activités par les animateurs.

La pharmacie et la santé :

➤ Quel est le contenu d'une trousse à pharmacie ?

Il est recommandé d'équiper sa trousse à pharmacie des éléments suivants :

- Ciseaux et une pince à épiler,
- sparadrap,
- pansements adhésifs de différentes tailles,
- antiseptique incolore,
- sérum physiologique en dose unique,
- gants jetables,
- poche de froid,
- bandes à gaze,
- thermomètre
- crème solaire,
- gel hydro-alcoolique (désinfectant main)
- les principaux numéros d'urgences (Urgence, Pompier, centre antipoison...) ;

Lors d'une blessure légère	Lors d'un accident ou blessure grave
<p>Avoir un portable avec soi</p> <p>Soigner : les bobos</p> <p>Noter : sur le cahier d'infirmerie</p>	<p>Avoir un portable avec soi</p> <p>Protéger : le blessé sans laisser seul le groupe</p>

En cas de doute : demander de l'aide	Alerter : directeur puis pompier ou SAMU Secourir : couvrir, assurer, premier secours
---	--

➤ Le traitement d'un enfant

Aucun médicament n'est administré à un mineur sans prescription médicale et seulement par l'assistant sanitaire.

Lorsqu'un mineur suit un traitement, son responsable légal doit fournir, en plus des médicaments, l'ordonnance médicale (l'autorisation du seul responsable légal n'est en aucun cas suffisante). Par ailleurs, les médicaments doivent être marqués au nom de l'enfant et conservés dans un contenant fermant à clef (local infirmerie), sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant (ex : certains traitements en cas de crise d'asthme).

Les règles de vie :

1 - Les règles de vie « Enfant » : elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles sont établies avec eux et sont affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent en cours de session. Une visite des locaux est programmée, assurée par des enfants volontaires du groupe.

Les interdits, le négociable, les sanctions sont l'affaire de tous. De ce fait, le choix pédagogique de l'équipe est d'amener toute personne appartenant au centre à réfléchir à ces règles de vie, de les lister et d'en choisir les sanctions. Les règles ne sont pas immuables : elles peuvent évoluer.

2 - Les règles de vie « animateurs » : L'équipe d'animation est soumise à des règles de fonctionnement qui régissent l'organisation et le comportement à adopter sur la structure. Ce document est signé à chaque session par tout le personnel d'animation.

ÉVALUATION

Des bilans sont systématiquement mis en œuvre lors d'une réunion hebdomadaire. Toutefois, des réunions ponctuelles peuvent avoir lieu quand l'équipe de direction en ressent la nécessité.

Lors des vacances scolaires, une réunion est organisée afin de réaliser le bilan de la semaine.

Nos bilans sont divisés en deux parties :

- le bilan pédagogique
- le bilan logistique

Dans le bilan pédagogique, nous faisons un point sur les relations enfants/enfants et animateurs/enfants, le groupe, les relations animateurs/animateurs et animateurs/direction. Puis, nous abordons les objectifs du projet pédagogique afin de savoir comment ils ont été mis en œuvre, quelles difficultés l'équipe d'animation a-t-elle rencontrées ?...

Dans le bilan logistique, il s'agit de voir les points liés au repas, à l'entretien des locaux, au matériel, aux prestataires de services...

D'autre part, une évaluation quantitative est faite à chaque fin de session. Elle concerne aussi les stagiaires que nous pouvons accueillir sur le centre pour des qualifications BAFA, BAFD ou en stage de professionnalisation (BAPAAT, BPJEPS...)

Nous avons une réelle démarche d'accompagnement.

CONCLUSION

Parce que jouer est pour l'enfant et l'adolescent un besoin fondamental, la conception de nos activités est envisagée sous différents aspects :

- Laisser jouer : l'animateur n'intervient pas dans le jeu des enfants, mais il reste présent et disponible. Il laisse ainsi les enfants choisir et organiser leur activité.
- Faire jouer : L'animateur est le meneur de jeu, l'arbitre ou le démonstrateur... Cette attitude lui permet de faire découvrir des jeux à règles complexes, de réguler les relations par son arbitrage, de réunir un groupe autour d'une activité commune.
- Donner à jouer : L'animateur aménage un espace, rassemble du matériel, propose des situations de jeu.
- Jouer avec : L'animateur est alors un participant comme les autres, partenaire ou adversaire. Son rôle dans le jeu évoluera selon les règles communes. Il est à noter que dans tout projet d'animation, l'animateur est le moteur de l'activité.